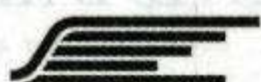


DIRECTION CENTRALE
DU DOMAINE FERROVIAIRE
DEPARTEMENT DU DEVELOPPEMENT
DE L'INFRASTRUCTURE



الشركة الوطنية للسكك الحديدية التونسية
SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER TUNISIENS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
DCDF-DDI-N°04/2026
DU 22/07/2026**

**TRAVAUX D'AUGMENTATION DU DÉBOUCHÉ
DE L'OA SOUS LA VOIE FERRÉE
AU PK 32+471 DE LA LIGNE 22
SIS À BOUHJAR**

La Société Nationale des Chemins de Fer Tunisiens (SNCFT) lance un appel d'offres national **sur le système d'achat public en ligne (TUNEPS)** pour la réalisation des travaux d'augmentation du débouché de l'OA sous la voie ferrée au pk 32+471 de la ligne 22 sis à Bouhjar.

Le présent appel d'offres s'adresse aux **entreprises ou groupement d'entreprises nationales** et agréées par le Ministère de l'Équipement et de l'Habitat pour l'activité:

– **R3 catégorie 3 ou plus (Ouvrages d'art)**

Ou

– **R7 catégorie unique (Entretien et réparation des ouvrages d'art)**

Ou

– **R0 catégorie 3 ou plus (Entreprise générale)**

*** N.B.: Tous les agréments doivent être valables à la date limite de réception des offres.**

Obtention du cahier des charges et inscription sur le système TUNEPS.

La participation au présent appel d'offres doit être **obligatoirement** en ligne à travers le système d'achat public en ligne **TUNEPS**.

Pour plus de renseignements sur le système TUNEPS, un manuel d'utilisation détaillant toutes les procédures est disponible sur le site internet: www.tune-ps-kit.tn

1. Contenu et validité de l'offre:

L'offre préparée par le soumissionnaire doit être constituée des documents suivants:

- Le cautionnement provisoire d'un montant égal à **sept mille dinars (7 000 DT) valable 120 jours** à compter du lendemain de la date limite de réception des offres.
- Une offre technique conformément à l'article 10.1 du CCAO.
- Une offre financière conformément à l'article 10.2 du CCAO.
- Les documents administratifs mentionnés à l'article 10.3 du CCAO.

Le soumissionnaire doit envoyer **obligatoirement** son offre à travers le système des achats publics en ligne TUNEPS.

Ne sont acceptés par la procédure matérielle que les documents administratifs et techniques dont l'envoi hors ligne est expressément autorisé par l'article 10 du CCAO.

Ces documents doivent parvenir par Rapid-poste ou déposés directement par porteur (contre remise d'un accusé de réception) au bureau d'ordre central de la SNCFT sis à la gare de Tunis-Ville - Place Barcelone - 1001 Tunis.

Le soumissionnaire demeure lié par sa soumission pendant **cent vingt (120) jours** à compter du lendemain de la date limite de réception des offres.

2. Date limite de réception des offres et ouverture des plis:

La date limite de réception des offres est fixée pour le **03/09/2026 à 10h00**. A cette date, la procédure en ligne sera close et aucune offre ne pourra être acceptée.

De même, les documents reçus hors ligne ne seront pas acceptés s'ils sont reçus après la date limite précitée. Le cachet du bureau d'ordre central de la SNCFT fait foi.

Les offres seront ouvertes lors d'une séance publique le **03/09/2026 à 10h15** au **bureau N°258, 2^{ème} étage, gare de Tunis-Ville**. Les représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister doivent être munis d'une procuration.